

## **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2025 A 19H15**

Se sont réunis sous la présidence de M. PACAUD Jean-Pierre, Mmes BERTHOUD Annie, GRANGER Michelle, GRIVOT Annie, JANNY Véronique, LAMBOLEY Pascaline, TEIXEIRA Laurine, MM. ARGUS Jacques, GAIFFE Romain, GERMAIN Jean Luc, GUERIN Christian, LAUNAY Philippe et ROY Gaël.

Excusés : Mme JANIN Marie-Odile (a donné pouvoir à Mme JANNY Véronique), M. BOITIER Eric.  
Secrétaire de séance : M. GAIFFE Romain

### **Ordre du jour**

- Approbation du P.V. de la réunion du 27/10/2025 ;
- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- Point sur les dossiers réalisés en cours et à venir ;
- Information sur la consultation des entreprises pour la rénovation du Relais de Poste ;
- Autorisation de dépenses avant l'adoption du budget ;
- Délibération pour l'actualisation du RIFSEEP ;
- Décisions prises par le maire dans le cadre de sa délégation ;
- Compte rendu des commissions et délégations ;
- Informations et questions diverses ;
- Date du prochain conseil municipal.

### **Approbation du dernier procès-verbal**

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 27 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité.

### **Désignation d'un secrétaire de séance**

Romain Gaiffe est nommé secrétaire de séance.

### **Point sur les dossiers réalisés, en cours et à venir**

*Plantations* : il reste quelques emplacements dans le parc communal pour les arbres de naissances mais il faudra prévoir un autre lieu pour les années à venir.

Une formation taille des arbres fruitiers sera proposée aux agents techniques.

*SYDESL* : le conseil municipal donne son accord pour remplacer 17 éclairages publics vétustes par des leds. Avec une aide du SYDESL à hauteur de 65 %, le reste à charge pour la commune sera de 3900 euros.

*Décorations de Noël* : les décorations de Noël ont été installées fin novembre. Un sapin, donné par un administré, a été mis sur le parking de la salle polyvalente.

*Voirie* : un arasement a été réalisé chemin de la Burdine afin de canaliser les eaux de ruissellement en cas de forte pluie.

Des travaux seront réalisés début 2026 route de Lanques pour le renouvellement d'une partie du réseau d'eau potable.

*Bâtiment* : un logement va se libérer le 15 décembre. Des travaux de rafraichissement seront réalisés avant de le remettre à la location le 19 janvier 2026.

*Salle polyvalente* : le carrelage de la terrasse qui devait être changé ne se fait plus, il sera remplacé par un modèle différent et un joint de dilatation sera effectué.

A l'intérieur de la salle, 8 m<sup>2</sup> seront remplacés avec la création d'un joint de dilatation.

Les travaux s'effectueront pendant les vacances scolaires du mois de février.

*Ecole* : le film solaire installé sur les vitres de l'école n'est pas suffisant pour faire baisser la température intérieure en cas de forte chaleur. D'autres pistes sont à l'étude : zip solaire extérieur, BSO, changement de la PAC avec option rafraichissement et ventilo-convecteur ou ajout d'un climatiseur dans chaque salle.

*Fibre* : les dernières infrastructures fibres doivent être installées avant fin mars 2026.

*Achat terrain* : l'acte d'achat du terrain de Mâcon Habitat doit être signé le 18 décembre.

*Personnel communal* : un compte épargne temps sera mis en place pour les agents communaux. Les entretiens professionnels ont été réalisés et le complément indemnitaire annuel attribué.

*Finances* : une délibération modificative du budget est prise pour ajuster le chapitre des charges de personnel, prévoir l'achat du terrain de Mâcon Habitat et l'achat de la bannière.

### **Information sur la consultation des entreprises pour la rénovation du Relais de Poste**

La consultation des entreprises est terminée. Les 51 dossiers reçus sont étudiés par l'architecte qui doit rendre son rapport le 19 décembre.

Le conseil municipal donne son accord pour solliciter le Département dans le cadre de l'appel à projets 2026 pour la tranche de création des logements.

### **Autorisation de dépenses avant l'adoption du budget**

Afin d'assurer la continuité du fonctionnement communal dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026, le Conseil Municipal autorise le Maire, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2026 à mandater les dépenses de fonctionnement dans la limite de celles inscrites aux budgets de l'année précédente et les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice précédent.

### **Délibération pour l'actualisation du RIFSEEP**

Le conseil municipal délibère pour mettre à jour le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P.) attribué aux agents communaux.

### **Décision prise par le maire dans le cadre de sa délégation**

Le conseil prend acte des décisions prises par le maire dans le cadre de sa délégation.

### **Compte rendu des commissions et délégations**

*CCAS* : le repas a eu lieu le 6 décembre avec une animation musicale et les colis ont été distribués le 12 décembre.

*Cave voutée* : une porte vitrée a été installée à l'entrée de la cave voutée.

*Patrimoine* : un drain doit être réalisé derrière le mur du lavoir du Carruge.

Un thé dansant a été organisé mais peu de participants, un loto est en préparation pour le mois de mars. Des devis ont été demandés pour la réfection du lavoir de St Pierre.

*Bibliothèque* : un atelier décoration de Noël s'est déroulé le 10 décembre.

*Affouages* : les affouages sont en cours.

*Communication* : les cartes de vœux seront prochainement distribuées aux Péronnais.

*Protocole* : la cérémonie des vœux est en préparation, le buffet sera commandé à la boulangerie Naudou de Lugny.

*Viticulture* : la bannière a été commandée.

*SIVOS* : La préparation des effectifs 2026/2027 est en cours.

Un agent est en mi-temps thérapeutique jusqu'au 31 décembre.

Le four de la cantine est en panne et non réparable, il faudra en acheter un autre.

Le budget 2026 sera voté le 9 mars.

*SIVOM* : l'étude pour la construction d'un nouveau gymnase est toujours en cours.

*SIGALE* : l'assurance statutaire a été supprimée.  
La participation aux stages est toujours très bonne.

**Informations et questions diverses :**

- GOAT Collective va organiser une course de vélo le dernier week-end de mars.
- Des riverains du parc communal se plaignent du passage de chiens sous leur grillage pour entrer sur leur propriété. D'un commun accord, des planches seront mises pour éviter toute intrusion.
- Des galets seront ajoutés au jardin du souvenir.
- Une nouvelle association d'art floral s'est créée : Hanami.
- Le tonnage est maintenant limité à 19 tonnes rue de St Pierre et route du Carruge.
- L'adhésion à BFC tourisme pour la promotion de l'espace Chardonnay ne sera pas renouvelée.
- Le T3 meublé est toujours bien occupé. Problème avec la télévision qui a été bloquée par un locataire.
- Un miscanthus a été donné à la commune.
- Les bus ne respectent pas l'arrêt place du Martoret.
- Le restaurant le Péronne est en vente.
- La grange du lotissement communal a été proposée à la vente pour un commerce.

Les prochaines réunions du Conseil sont fixées au lundi 19 janvier à 19h15, au lundi 16 février à 19h15 et au lundi 23 ou 30 mars.

Approuvé le 19 janvier 2026.

**La secrétaire de séance,  
Romain GAIFFE**



**Le Maire,  
Jean Pierre PACAUD**

